



30 Mars 2019 Challenge AURA

BMX

Entrée gratuite
Piste de la montagne



Communauté de Communes TERNION 2019





Le club Montmélian Savoie BMX est heureux de vous accueillir

Pour la 3^{ème} manche du Challenge AURA – Territoire EST

Le samedi 30 mars 2019

LE REGLEMENT

Le règlement national 2019 sera le règlement de référence.

Seuls les pilotes licenciés au sein des départements de **l'Ain, la Savoie, la Haute-Savoie et le Rhône** peuvent participer.

Les pilotes ayant des licences en cours ne pourront s'engager.

Le pilote doit rester en possession de sa licence. Il devra vérifier lui-même sa catégorie, son numéro de pilote, etc. Les titulaires d'une carte à la journée, d'une licence accueil, d'une licence Pass'loisirs ne sont pas autorisés à participer.

Tous les vélos devront être équipés d'une plaque frontale et latérale conforme au règlement en vigueur. **La lettre accompagnant le numéro est obligatoire sur la plaque latérale.**

Les pédales automatiques sont autorisées à partir de la catégorie minime.

Les responsables de club ou entraîneurs devront informer les pilotes de la réglementation FFC pour les tenues vestimentaires ainsi que pour l'équipement des vélos.

Les numéros sur le dos des maillots ne sont plus tolérés sur les courses Auvergne Rhône-Alpes.

Les pilotes qui se blesseraient lors des essais doivent faire établir par le médecin de l'épreuve un certificat médical et le transmettre au secrétariat de la course avant la fin de la 3^{ème} manche pour apparaître dans le classement

Il n'y aura pas de points sur les manches qualificatives.

Aucun changement ne sera effectué après l'affichage des races.

Qualifications :

Pour les pilotes NON nationaux, la participation à **DEUX manches** (sur TROIS) du Challenge AURA BMX 2019 est obligatoire pour permettre la qualification et la participation au Trophée - Championnat Régional BMX AURA 2019 et Challenge France 2019. La participation au Challenge AURA BMX n'est pas obligatoire pour les pilotes nationaux, mais leur présence est tout de même souhaitable.

EMARGEMENT

Il n'y aura pas d'émargement, ni de contrôle de licence.

L'émargement sera remplacé par une diffusion sur le site Internet du comité de la liste des pilotes et par un affichage par catégorie des pilotes. A chacun de s'assurer, dans les temps, qu'il est bien inscrit (et ce dans la bonne catégorie) et qu'il n'y a pas d'erreur sur le numéro du pilote.

LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront obligatoirement par les clubs, via le logiciel CICLE WEB accessible sur le site Internet de la FFC "Engagements clubs".

Le règlement se fera sur place auprès du secrétariat par les responsables de chaque club au plus tard avant le début des courses. (Paiement centralisé par le club). Chèque à l'ordre du **Montmélian Savoie BMX**.

Trois courses seront mises en ligne :

1. Challenge régional BMX Territoire Est 20 pouces
2. Challenge régional BMX Territoire Est 24 pouces
3. Challenge régional BMX Territoire Est 20 + 24 pouces

Clôture des engagements le Mercredi 27 mars 2019 avant 20H.
Passé ce délai, une pénalité sera appliquée pour tout engagement tardif.

Le responsable du club veillera à bien valider ses inscriptions avant la date limite.

Toute absence de pilote devra obligatoirement être signalée au responsable du secrétariat

A partir de 10 pilotes engagés, chaque club devra fournir un arbitre.

LES ENGAGEMENTS

L'engagement est fixé à :

- pour une épreuve 20 pouces OU Cruiser à partir de Minimes :
 - 6 € par pilote jusqu'à la catégorie Benjamin incluse
 - 10 € par pilote pour les catégories Minime et plus
- pour une épreuve 20 pouces ET Cruiser à partir de Minimes :
 - 12 € par pilote

ESSAIS ET HORAIRES

LES ESSAIS

Les essais avec grille s'effectueront par blocs :

BLOCS	CATEGORIES		PASTILLES
Bloc 1	Précenciés, Poussins, pupilles, benjamins	Garçons + Filles	Pas de pastilles
Bloc 2	Minimes , Cadet(te)s, Femme 17 et + Cruisers Junior - Elite - Homme 19/29 - Homme 30 et +	Garçons + Filles	Verte

LES HORAIRES

10h30 – 11h15	Essais avec grille Bloc 1
11h15 – 12h00	Essais avec grille Bloc 2
12h00 - 12h45	Pause
12h45	Début des manches

¼ d'heure après la fin des finales : remise des récompenses

L'organisateur se réserve le droit de modifier les horaires en fonction des aléas climatiques, du nombre d'engagés dans chaque catégorie...

LES CATEGORIES

Si les pilotes d'une catégorie ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés dans la catégorie supérieure tout en gardant un classement séparé.

Si les pilotes d'une catégorie sont moins de 8 pilotes, le classement s'effectuera sur 5 manches

Pour les Filles dans les catégories Benjamins et moins, si elles sont moins de 4 pilotes dans les catégories, elles seront regroupées avec les garçons de la même catégorie, tout en gardant un classement séparé. Aucun sur-classement ne sera accepté.

Pour la catégorie Elite Hommes, avec moins de 4 pilotes : les pilotes intégreront la catégorie Homme 19/29 ans.

Pour la catégorie Elite Femmes, avec moins de 4 pilotes : les pilotes intégreront la catégorie Femme 17 et +.

20 pouces garçons

Prélicenciés

Poussins

Pupilles

Benjamins

Minimes

Cadets

Juniors

19 et plus

20 pouces filles

8 ans et moins

Pupilles filles

Benjamins / Minimes

Cadettes / 17 ans et plus

Cruisers garçons et filles

Cruisers Dames

Cruisers Minimes-Cadets

Cruisers 17-29 ans

Cruisers 30 et plus

CLASSEMENT ET RECOMPENSES

Tous les pilotes ayant participé au Challenge AURA –territoire EST seront classés. Les résultats seront consultables sur le site Internet du comité : <http://www.auvergnerhonealpescyclisme.com/>

Les 8 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

La réglementation concernant la cérémonie protocolaire sera appliquée en tout point (Cf. § 6-Sanctions et appels – 6.9.005). La présence des pilotes récompensés est obligatoire, les récompenses ne seront pas remises à un tiers. Les pilotes devront être revêtu de leur tenue pour monter sur le podium

RESTAURATION ET BUVETTE

Une buvette avec restauration sera assurée par les bénévoles du club.

HEBERGEMENT ET AIRE DE CAMPING

Un terrain situé à côté de la piste pourra recevoir les camping-cars, les tentes et caravanes. Le placement est libre et gratuit. Il n'y aura pas d'électricité ni d'eau. Nous vous demandons de respecter la propreté des lieux.

ACCES ET STATIONNEMENT

Montmélian Savoie BMX
Rue Antoine Besson
73800 Montmélian

En venant de Annecy/Chambéry : autoroute direction Grenoble puis Albertville, sortie Les Marches puis fléchage

En venant de Lyon : autoroute direction Chambéry puis Grenoble puis Albertville, sortie Les Marches puis fléchage



PISTE BMX

AIRE DE CAMPING

Un fléchage sera mis en place depuis les axes menant aux entrées de la ville de Montmélian. Le stationnement des véhicules légers sera organisé à proximité du terrain de BMX.

Plus d'infos : 07.78.81.62.12

ENTRAÎNEMENT LIBRE

La piste sera ouverte le vendredi soir de 18h à 20h selon les conditions météorologiques sans grille.

Les pilotes évolueront sous l'entière responsabilité des parents.